



## SPP et PATS SDIS du RHONE

Lyon, le 8 juillet 2014

### COMPTE RENDU ENTREVUE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 7 JUILLET 2014

Présents élus: Mr Mercier, Mr Cellier, Mr Guilloton

Présents direction: Col Delaigue, Col Kaiser, Col Guillot, Col Collot.A, Col Clerc

Présents syndicats : SUD: Adj Chabbouh, Sgt Dupir, Mr Granotier, Mr Comte ; CGT: A/c Diarra, S/c Schmitt, Sgt Jacquet et 1 Pats ; UNSA: S/c Dumas ; FA: S/c Morel, Sgt Breysse ; Syndicat SPA: Adj Pantano, S/c Raynaud ; CGC: Cne Boukaert, Cdt Beau, Cdt Duarte, Ltcol Bourinet

Le président nous a informés de la fin de son mandat au sein du conseil d'administration et qu'il ne connaissait pas son successeur.

Une ordonnance sera faite fin septembre début octobre, pour finaliser la partie juridique du projet métropolitain. Il nous annonce quand même que ce sera un établissement à gouvernance mixte.

En matière d'organisation, la structure départementale du SDIS ne changera pas. Son unité est conservée, seul le financement va changer. En effet, les dépenses ne changent pas, par contre ce sont les recettes qui changent. Elles seront constituées d'une participation à hauteur de 80% par la métropole et 20% par le département. Ce ratio se retrouvera également dans la répartition des sièges des élus au CA.

D'après le président, l'ensemble des personnels SPP et PATS ne seront pas impactés. Aucune mutation d'une collectivité à une autre, sauf si la demande émane de l'agent, notion concernant plus particulièrement les PATS.

Les divers régimes statutaires demeurent identiques, car comme l'a rappelé le président, il s'agit d'avantages acquis et inscrit dans la loi.

La participation de l'employeur dans le financement du CASC restera intacte.

Le président se fera le relais avec son successeur en lui notifiant le bon état du SDIS et lui transmettra notre demande de s'inscrire dans une politique de dialogue social.

../..

Nous avons abordé différents sujets :

- les recrutements des agents et leurs rémunérations à compter du 01/01/2015
- les lauréats du concours SPP2 et leur recrutement
- la future politique du président du CA,
- l'analyse économique et de gestion des années à venir.


On pourrait penser dans cet imbroglio métropole-département, avec des baisses de budget à prévoir dans les années à venir, que le SDIS fait partie d'une des seules administrations très peu perturbée dans un premier temps.

En conclusion, aucun changement n'interviendra au SDIS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, seule la gouvernance va changer.

Une réunion est envisagée dès la parution des textes réglementaires courant septembre.

En attendant, la prudence reste de mise.

Le secrétaire général



Gilbert LEBRUN